Ali se rebelle contre les policiers mais ne s'en souvient pas devant le Tribunal

23/12/2012 à 13h20

(extrait) **Le 18 novembre 2012, deux policiers de la BAC du Creusot voient le conducteur d'une voiture tabasser sa passagère et décident de l'interpeller. L'arrestation ne s'est pas du tout bien passée.**

Le conducteur s'est rebellé et a commencé à hurler, insulter et frapper les policiers, allant même jusqu'à leur cracher dessus et à tenter de les mordre.

Lors de la garde à vue les choses ne se sont guère améliorées, puisque ce dernier a menacé de s'ouvrir la carotide avec une cuillère en plastique brisée en pointe. Il a également refusé tout contrôle d'alcoolémie et de consommation de stupéfiants. Et ce qui est le plus troublant, c'est qu'il a aussi affirmé qu'un jour il retrouverait les fonctionnaires de police… et qu'il leur couperait les oreilles.

A la barre, Ali a répété à ses juges avoir un grand trou noir et ne plus rien se souvenir.

« Mon client mérite une certaine clémence » a plaidé maître Damien Varlet, qui défendait Ali.

Lire l'article

Merci Chris